

GESTION DES AGENTS CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE

2 jours

RÉGLEMENTATION ET ASPECTS PRATIQUES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : loi de transformation de la fonction publique, décrets du 25 avril 2022, du 16 mai 2022, du 12 août 2022, du 25 et 30 août 2023 et du 2 février 2024.

CAS DE RECOURS AUX AGENTS CONTRACTUELS

- › Distinction agent contractuel versus vacataire
- › Emploi permanent / Temporaire
- › Conditions de cédésation

Mise en situation : expliquer à un agent les conditions à remplir pour bénéficier d'un CDI

RECRUTEMENT DES AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

- › Conditions de recrutement : casier judiciaire, aptitude physique...
- › Procédure de recrutement de contractuels sur des emplois permanents
- › Autres modalités de recrutement : contrat PACTE, le contrat projet...
- › Éléments principaux du contrat de travail : les mentions essentielles

Étude d'un modèle type de contrat : stipulations obligatoires et points d'alerte sur les modalités de rédaction du contrat

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Fixation de la rémunération
- › Composition de la rémunération
- › Réévaluation de la rémunération
- › L'entretien professionnel : agents concernés, déroulement...

POSITIONS ET CONGÉS DES AGENTS CONTRACTUELS

- › Activité et mise à disposition
- › Congés accessibles aux agents contractuels : congés pour convenance personnelle, pour créer/repandre une entreprise, congé parental
- › Congé de mobilité et portabilité du CDI
- › Congés liés à la naissance et à l'arrivée d'un enfant au foyer

Tableau synthétique sur les congés

PROTECTION SOCIALE DES AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

- › Congé de maladie ordinaire et congé de grave maladie

Illustration de décompte des droits à congé maladie

- › Articulation des congés statutaires avec les IJSS - Gestion des AT/MP

Quiz sur les notions d'accident du travail, de trajet et de maladie professionnelle

- › Nouvelle procédure à suivre en matière de reclassement pour inaptitude physique

DISCIPLINE

- › Faute de l'agent
- › Le principe de la suspension de l'agent
- › Procédure disciplinaire

Cas pratique : de la faute à la sanction, les étapes essentielles

CESSATIONS DE FONCTION

- › Un droit à renouvellement de contrat ?
- › Obligation de remise d'un certificat administratif à l'agent
- › Gestion de l'abandon de poste - Démission de l'agent contractuel
- › Mise en place de la rupture conventionnelle : pour quels agents ?
- › Licenciement : procédure et motifs, l'obligation de reclassement à charge de l'employeur
- › Mise en place d'une indemnité de fin de contrat dans la fonction publique
- › La retraite

Quiz de validation des acquis

OBJECTIFS

- Appliquer les règles relatives au recrutement des agents contractuels de droit public dont celles sur le recrutement en CDI.
- Fixer la rémunération des agents contractuels.
- Traiter les situations administratives des agents contractuels de droit public.
- Conduire la procédure disciplinaire.
- Organiser la cessation de fonction.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Les clefs opérationnelles du recrutement et de la gestion des agents contractuels de droit public
- Une formation complète et pratique pour les agents et cadres chargés de la gestion des contractuels de droit public
- Des exercices pratiques tout au long de la formation pour valider ses acquis

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres, gestionnaires et agents des services RH/personnel ayant en charge les dossiers de recrutement ou de gestion RH des agents contractuels de droit public

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 640 € HT - Réf : VRH-NTSP
1 804 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
Les statuts de la Fonction publique - Les agents contractuels (non titulaires)
(remise de 40 %, soit 164.4 € HT au lieu de 274 € HT)

Validité : 30 juin 2025

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 16 et 17 juin 2025
les 13 et 14 novembre 2025

Paris Montparnasse :
les 19 et 20 mai 2025
les 13 et 14 octobre 2025
les 1 et 2 décembre 2025

Paris Montparnasse ou à distance :
les 24 et 25 mars 2025

